



Audit & Commissariat Aux Comptes
Expertise comptable – Conseil – Formation

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- ASSOCIATION TRANSPARENCY MAROC -
EXERCICE DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

A l'aimable attention des membres de l'Assemblée Générale
de l'Association **TRANSPARENCY MAROC**
24, Rue Khouribga, Casablanca

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs, Mesdames,

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse de l'association « **TRANSPARENCY MAROC** » comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **4.140.975,72 DHS** dont un excédent de **27.555,45 DHS**.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédure en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité, relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Opinion sur les états de synthèse

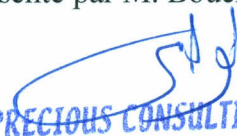
Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association TRANSPARENCY MAROC au 31 décembre 2015 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion avec les états de synthèse de votre association.

Fait à Casablanca, le 05 février 2016

Le Commissaire Aux Comptes
PRECIOUS Consulting S.A.R.L
Représenté par M. Bouchta EL FADEL,
Associé gérant


PRECIOUS CONSULTING SARL
14, Bd Zerktouni 8ème Etage N°16
Casablanca

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amortissements provisions	net	net
A	IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)				
C	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	15 684,00	15 240,00	444,00	3 200,80
I	. Fonds commercial				
F	. Immobilis. incorporelles diverses	15 684,00	15 240,00	444,00	3 200,80
I	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	756 741,86	406 605,85	350 136,01	403 655,19
O	. Terrains				
B	. Installations techniques, matériel et outillage	26 445,32	7 376,43	19 068,89	21 713,42
	. Matériel de transport				
	. Mobilier, matériel de bureau et aménagement	451 405,14	165 050,29	286 354,85	312 045,86
I	. Immobilis. corporelles diverses	278 891,40	234 179,13	44 712,27	69 895,91
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	14 550,00	0,00	14 550,00	14 550,00
	. Cautionnements	14 550,00		14 550,00	14 550,00
I	Total I (A+B+C+D)	786 975,86	421 845,85	365 130,01	421 405,99
A	STOCKS (E)	0,00	0,00	0,00	0,00
C	. Marchandises				
T	. Stocks divers				
I	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (F)	4 678 774,75	0,00	4 678 774,75	4 242 938,52
F	. Client et comptes rattachés (Bailleurs de fonds)	4 243 420,35		4 243 420,35	3 750 732,62
	. Comptes d'associés				
C	. Débiteurs divers	433 537,29		433 537,29	490 374,01
I	. Comptes de régularisation - Actif	1 817,11		1 817,11	1 831,89
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (G)				
R	ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (H)	0,00	0,00	0,00	
C	Total II (E+F+G+H)	4 678 774,75	0,00	4 678 774,75	4 242 938,52
T	TRESORERIE - ACTIF	1 400 366,09	0,00	1 400 366,09	2 672 025,46
R	Chèques et valeurs à encaisser				
E	Banques, T.G et C.C.P	1 363 954,97		1 363 954,97	2 611 247,23
S	Caisses, Régies d'avances et accrédités	36 411,12		36 411,12	60 778,23
O	Total III	1 400 366,09	0,00	1 400 366,09	2 672 025,46
	TOTAL GENERAL I+II+III	6 866 116,70	421 845,85	6 444 270,85	7 336 369,97

	PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT
F	CAPITAUX PROPRES	3 554 582,68		3 527 027,23
I	. Capital social ou personnel (1)			
N	moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
A	capital appelé			
N	dont versé.....			
C	. Report à nouveau	94 283,72		94 283,72
E	. Fonds Associatif	46 380,00		46 380,00
	. Reports à nouveau et résultats nets en instance d'affectation (2)	3 386 363,51		1 753 204,33
P	. Excédent ou Insuffisance	27 555,45		1 633 159,18
E	Total capitaux propres (A)	3 554 582,68		3 527 027,23
R	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)			
M	FONDS DEDIES SUR SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT (C)	586 393,04		1 961 260,93
A	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)			
N	TOTAL I (A+B+C+D)	4 140 975,72		5 488 288,16
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (E)	2 138 135,94		1 844 682,96
A	. Fournisseurs et comptes rattachés	57 738,94		96 607,45
	. Personnels	30 823,00		30 823,00
	. Organismes sociaux	43 295,02		85 525,85
S	. Etat - créiteur	78 412,78		38 043,16
	. Créanciers divers	205 935,46		185 935,46
C	. Comptes de régularisation Passif	1 721 930,74		1 407 748,04
I	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (F)			
R	Total II (E+F)	2 138 135,94		1 844 682,96
T	TRESORERIE - PASSIF	165 159,19		3 398,85
R	. Crédits d'escompte et de trésorerie			
E	. Banques (soldes créditeurs)	165 159,19		3 398,85
	Total III	165 159,19		3 398,85
	TOTAL GENERAL I+II+III	6 444 270,85		7 336 369,97

(1) si capital personnel débiteur (-) (2) bénéficiaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes)
(modèle simplifié)

IF : 40392429

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

		OPERATIONS		TOTAUX DE	TOTAUX DE
		Propres à l'exercices	Concernant les exercices précédents	L'EXERCICE	L'EXERCICE PRECEDENT
		1	2	3 = 1+2	4
C O U R A N T	I	PRODUITS COURANTS			
	1	■ Ventes de marchandises			
	2	■ Ventes de biens et services produits		0,00	0,00
	3	■ Chiffre d'affaires			
	4	■ Variation de stocks de produits(±) (1)			
	5	■ Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			
	6	■ Subventions reçues	4 010 185,78	4 010 185,78	7 459 166,77
	7	■ Cotisations	22 600,00	22 600,00	20 150,00
	8	■ Dons	396 734,00	396 734,00	263 758,98
	9	■ Report subventions.	1 781 243,64	1 781 243,64	2 755 392,73
	10	■ repr. expl : transf. charges		0,00	16 272,99
	11	■ Produits financiers	10 944,31	10 944,31	9 000,31
		Total I	6 221 707,73	0,00	10 523 741,78
	II	CHARGES COURANTES			
	12	■ Achats revendus de marchandises			
	13	■ Achats consommés de matière et fournitures (2)	2 359 700,13	4 996,46	2 477 412,89
	14	■ Autres charges externes	1 651 518,20	1 651 518,20	1 746 356,94
	15	■ Impôts et taxes	678,00	678,00	54,94
	16	■ Charges de personnel	1 705 082,11	1 705 082,11	2 776 169,08
	17	■ Autres charges d'exploitation		0,00	0,00
	18	■ Dotations d'exploitation	90 371,98	90 371,98	95 640,21
	19	■ Charges financières		0,00	28 076,22
		Total II	5 807 350,42	4 996,46	7 123 710,28
	III	RESULTAT COURANT (I-II)			
				409 360,85	3 400 031,50
N O N C O U R A N T	IV	PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS			
	20	■ Produits non courants (+)	1 368 319,93	1 368 319,93	610 492,26
	21	■ Charges non courantes (-)	1 163 732,29	1 163 732,29	416 103,65
	V	RESULTAT NON COURANT			
				204 587,64	194 388,61
	VI	RESULTAT AVANT IMPOT (III +V)			
				613 948,49	3 594 420,11
	VII	ENGAGEMENTS A REALISER SUR DONS AFFECTEES			
			586 393,04	586 393,04	1 961 260,93
	VIII	EXCEDENT			
				27 555,45	1 633 159,18
	IX	TOTAL DES PRODUITS			
				7 590 027,66	11 134 234,04
	X	TOTAL DES CHARGES			
				7 562 472,21	9 501 074,86
	XI	EXCEDENT OU INSUFFISANCE (total des produits - total des charges)			
				27 555,45	1 633 159,18

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendus ou achats consommés : achats - variation de stocks

XII	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT		0,00	0,00
XII	VALEUR AJOUTEE (1+2+3+4) - (8+9+10)		-4 016 214,79	-4 223 769,83